

Communiqué de presse

Paris, le 28 avril 2026

« Sans formation, pas de prévention » : l'INRS rappelle l'importance de la formation dans la prévention des risques professionnels.

A l'occasion de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) rappelle l'importance de la formation dans la prévention des risques professionnels. Tour d'horizon des formations à la prévention des risques professionnels.

Risques psychosociaux, troubles musculosquelettiques, risque chimique, travail de nuit... Les risques professionnels sont multiples et touchent tous les secteurs d'activité. La formation est un levier majeur pour prévenir les risques professionnels. L'INRS propose une offre de formation complète et modulaire, adaptée à la diversité des publics (responsables HSE, médecins et infirmiers du travail, membres du CSE, encadrement, formateurs...) et des contextes de travail (stages en présentiel, formations à distance, ou encore formations dispensées par des organismes habilités à destination des entreprises et des services de prévention et de santé au travail).

L'INRS agit également en direction des futurs travailleurs et intègre également des modules de santé et sécurité au travail dans les filières d'enseignement professionnel et supérieur, pour former les apprentis et les étudiants dès le début de leur parcours. *« Sans formation, il ne peut y avoir de prévention des risques professionnels. Former les travailleurs — et préparer les futurs travailleurs dès leur formation initiale — est nécessaire pour développer une culture de santé et sécurité au travail, et essentiel pour mener une démarche de prévention des risques professionnels efficace et durable »*, souligne Gérard Moutche, chef du département Formations à l'INRS.

Former le plus grand nombre : une stratégie de démultiplication à l'échelle nationale

Afin de permettre aux entreprises de développer leurs compétences en prévention, l'INRS et l'Assurance maladie — Risques professionnels ont développé une approche originale : plutôt que de former directement chaque salarié, ils forment et habilitent des relais — organismes de formation, entreprises, formateurs certifiés — capables de démultiplier l'impact sur l'ensemble du territoire.

« Nous ne pouvons pas former seuls l'ensemble des salariés français. Notre force, c'est ce réseau : chaque formateur certifié, chaque organisme habilité devient un ambassadeur de la culture de prévention dans son territoire », précise Gérard Moutche.

Concrètement, toute entreprise peut aujourd'hui trouver dans sa région un organisme habilité, garant de formations conformes aux exigences de l'INRS et de l'Assurance maladie — Risques professionnels. Ce

maillage territorial couvre des domaines aussi variés que le sauvetage secourisme du travail (SST), la prévention des risques liés à l'activité physique (Prap), la prévention des risques psychosociaux (RPS), ou encore la prévention des risques dans des secteurs spécifiques tels que l'aide et soin à domicile (ASD), le transport routier et la logistique (TRL), et les espaces confinés (Catec).

Développer la culture de prévention dès la formation initiale

Depuis plus de 30 ans, l'INRS collabore avec le ministère de l'Education nationale, pour développer des enseignements en santé et sécurité au travail à l'attention des élèves des lycées professionnels et les apprentis. A ce titre, les diplômés de l'enseignement professionnel (CAP, baccalauréat professionnel, BTS) intègrent des compétences en santé et sécurité au travail.

« Un jeune qui apprend à repérer un danger à 17 ans dans son lycée professionnel, c'est un futur salarié qui pourra contribuer à mieux prévenir certains risques à 25 ans sur son lieu de travail. C'est un investissement sur une génération entière. » explique Olivier Macaire, responsable du pôle « conception et déploiement à grande échelle de dispositifs de formation en santé et sécurité au travail » à l'INRS.

Afin de développer une culture de prévention pour les futurs managers, l'INRS noue également des conventions de partenariat avec de nombreux réseaux de grandes écoles (IAE France, CESI) et des instances représentatives du monde de l'enseignement supérieur (Commission des titres d'ingénieurs (CTI), Conférence des grandes écoles (CGE), Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI...).

« Un ingénieur ou un manager qui n'a jamais entendu parler de prévention des risques professionnels durant sa formation prendra des décisions sans mesurer l'impact positif de la santé au travail pour la performance de son organisation. C'est cette prise de conscience que nous cherchons à renforcer en accompagnant les équipes pédagogiques. » ajoute Olivier Macaire.

Pour sensibiliser à la santé et sécurité au travail, des outils pédagogiques et ludiques et diverses actions ([concours vidéo](#), [Health at work challenge](#)) sont mis à la disposition des jeunes et des enseignants.

Collection pédagogique TutoPrév' pour les nouveaux embauchés et les jeunes

Conçue par l'INRS, la [démarche TutoPrév'](#) s'adresse aussi bien aux enseignants formant les lycéens et les apprentis qu'aux tuteurs ou formateurs chargés de l'accueil des nouveaux arrivants dans les entreprises.

Objectif : favoriser dès la formation initiale l'intégration de la prévention des risques auprès des jeunes, futurs salariés et nouveaux embauchés, et permettre aux tuteurs ou formateurs chargés de leur intégration en entreprise d'évaluer leurs connaissances en prévention et en santé sécurité au travail. Couvrant plus de 14 secteurs d'activité (soins-beauté, hôtellerie-restauration, métiers de l'énergie du bâtiment...), [TutoPrév' Interactif](#) leur permet d'évaluer les capacités à repérer des dangers potentiels dans des situations de travail, identifier les causes générant des atteintes à la santé et proposer des mesures de prévention adaptées.

La formation en chiffres :

- **Plus d'1 million d'élèves et apprentis de filières professionnelles**, suivent un enseignement en « prévention santé environnement (PSE) » et des cours spécifiques en santé et sécurité au travail selon les métiers visés chaque année,
- **Près de 100 000 élèves** formés au Sauvetage secourisme du travail,
- **Près de 30 000 étudiants**, principalement issus d'écoles d'ingénieurs et de management, ont suivi un ou plusieurs module(s) de e-learning de l'INRS,
- **Près de 1 500 enseignants** en lycées professionnels formés chaque année pour enseigner la santé sécurité au travail,
- **Plus d'1,4 million de salariés** formés en 2025 dans le cadre des formations démultipliées en formation continue.

Des formations à distance pour les professionnels de la prévention

Les formations à distance de l'INRS, proposées au format d'autoformations permettent d'accéder à des formations en santé et sécurité au travail, proposant des parcours souples en termes d'organisation de travail et de rythme de progression.

La [collection d'autoformations en ligne intitulée « Notions essentielles »](#) à destination des préventeurs en entreprises et des personnels (médecins du travail, infirmiers, IPRP...), des Services de prévention et de santé au travail permet d'acquérir, d'actualiser ou de consolider les notions fondamentales nécessaires pour évaluer et prévenir les risques professionnels. D'une durée de deux à trois heures, interactive et séquencée, chacune de ces autoformations s'inscrit dans une démarche globale visant à accompagner au plus près les professionnels de la prévention, en leur proposant des outils pédagogiques simples et directement mobilisables dans leur activité quotidienne.

Plusieurs modules sont déjà disponibles : prévention des risques professionnels, prévention des risques biologiques, prévention des risques liés au bruit et prévention des troubles musculosquelettiques. D'autres seront mis en ligne en 2026 pour compléter ces autoformations en ligne : prévention des risques psychosociaux, prévention des risques chimiques, prévention des risques liés à l'utilisation des machines, prévention des pratiques addictives...

[Découvrez l'offre de formation par public ou par thème](#)

[Consultez le catalogue des formations](#)

A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 550 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris et en Lorraine. L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.

Contact presse : **Marie-Eva PLANCHARD** - 01 40 44 14 40 - marieeva.planchard@inrs.fr

SUIVEZ-NOUS

